

VOL. I NO 2
Automne 1986

Informe

0

0

e

s

NOTE

Ne pas oublier l'assemblée générale
mercredi le 26 novembre à 19h,
présidée de 11h 5 à 7 à la salle
CRSSS, 2424 rue King-ouest
Sherbrooke

Un deuxième numéro arrive! Cette fois, il a un nom grâce à la suggestion de Ninon Chénier qui nous l'a proposé. Merci pour l'idée vite adoptée par l'équipe.

On croit qu'il donne un ton "sans façon" qui convient assez bien au style qu'on veut trouver dans ce bulletin.

Nous vous invitons à participer à ce partage de l'information. Sans façon...

Nous avons aussi pris connaissance du plan d'action gouvernemental de la Ministre déléguée à la condition féminine et pris position dans une lettre ouverte faisant état de notre collaboration vigilante dans les gestes qu'elle s'engage à poser. Notre vigilance se maintient!

Nous attendons sa tournée dans la région car elle l'a fait partout ailleurs pour présenter son plan d'action et recueillir les commentaires des groupes de femmes.

Les différents comités

COMITÉ MEDIA-FEMMES

Après, quelques tentatives pour réaliser une émission régulière sur la télécommunautaire de Sherbrooke, c'est vers la radio que nous nous sommes tournées. En effet, la souplesse de ce médium et les propositions concrètes qui nous ont été présentées nous ont fait privilégier ce moyen. Dès que nous aurons plus de détails quant au moment de diffusion de ces émissions, nous vous le ferons savoir.

Entre-temps, si vous avez des informations à faire connaître, des dossiers à présenter, des idées à émettre concernant la problématique des femmes, contactez-nous.

COMITÉ STRATEGIES

Comme prévu, différents groupes de femmes offrant des services dans la région ont rencontré le caucus libéral à la fin de juin. La rencontre s'est déroulée rondement et a permis de situer la perspective particulière véhiculée par les groupes de femmes dans la distribution de services.

Nous avons aussi participé à une rencontre avec madame Renée Rowan, journaliste au Devoir, dans le cadre de sa tournée en province pour lui souligner nos préoccupations les plus fortes: le financement!

COMITÉ REFORME DE L'AIDE SOCIALE

Comme vous le savez, le Ministre Paradis (ministre de la main d'oeuvre et de la sécurité du revenu) a décidé de modifier la loi de l'aide sociale. Cette réforme qui devait avoir lieu avant les fêtes est reportée au printemps. Le CFE a mis sur pied un comité pour traiter ce dossier et éventuellement présenter un "mémoire" à la Commission parlementaire. Ce comité travaille en collaboration avec différents organismes impliqués sur cette question tels le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail, le regroupement des assistés sociaux, etc.

N.B. Par "mémoire" il ne faut pas nécessairement entendre que le CFE présentera son propre mémoire, mais il pourrait contribuer à l'élaboration d'un mémoire qui pourrait être présenté par un regroupement d'organismes. A suivre...

COMITÉ CCR

Le Comité CCR (Comités consultatifs régionaux) est à déterminer ses priorités pour la prochaine année.

Les petites nouvelles

Ellxlr; est toujours présent en Estrie. Cet automne semble être celui des nouvelles clientèles: corporation des infirmières, cercle des fermières...

Un colloque national a eu lieu à Montréal (3-4-5 novembre) organisé par l'Association des Intervenants en toxicomanie du Québec. EUxir, dans le cadre de l'animation d'un atelier, a pu faire connaître son approche et ses activités. Bonne nouvelle du côté du financement: Santé et Bien-être Canada accepte de prolonger de deux ans, '502 de la subvention. A nous de trouver la moitié manquante... on est ouverte à toutes les propositions...

BIENVENUE

AUX NOUVELLES > EMBRES

Francine Jinchereau
Nicole Dorin
Sylvie-Anne Jeanson
Louise Gareau-Broin
Marie-Andrée Lavigne
Hélène Paulin

2 nouvelles au C. A.

Projets Défi 1985: identification des secteurs porteurs d'avenir.

Deux étudiantes inscrites en Information scolaire et professionnelle ont été embauchées par le Centre dans le cadre du programme D5fi 86. Elles ont travaillé 11 semaines pour identifier quels seraient les secteurs porteurs d'avenir pour notre région. Les nouvelles technologies semblent bien être en tête de liste avec les projets prévus en région. - Un document présentant les résultats de leur travail sera disponible à l'assemblée générale.

Merer 3 Micheline Laliberté et à Lorraine Chagnon pour le travail réalisé avec nous durant presque une année et bienvenue à Xarie Halavoy et Hélène Poulin au sein du conseil..

IM. B. IM. Eli.

Micheline Dumont vient de publier chez Boréal les Couventines. Bonne lecture à s'offrir en cadeau des fêtes!

"La loi, c'est la loi"

chronique juridique

Mise à jour de la brochure "Mes droits: si j'me marie, si j'me marie pas, si j'me démarie".

La nouvelle loi sur le divorce, entrée en vigueur le 1er juin 1986, a apporté des changements majeurs par rapport à l'ancienne loi de telle sorte que le CFE a dû effectuer une mise à jour de sa brochure et les intéressées peuvent maintenant se procurer la version "révisée" en nous contactant.

En bref, voici quelques changements apportés par cette loi:

- nouveau motif de divorce sans qu'il ne soit nécessaire d'invoquer la faute du conjoint: les époux ont vécu séparés l'un de l'autre pendant (1) un an;
- possibilité d'une demande conjointe en divorce i.e. faite par les deux conjoints 3 l'aide du même avocat;
- possibilité pour les parents de demander la garde conjointe légale et/ou physique de leurs enfants;
- » abolition du jugement conditionnel et irrévocable de divorce, le jugement de divorce Entrant automatiquement en vigueur le 311ème jour suivant son prononcé;



à propos des projets

NOUVELLES PU TRAIT D'UNION

L'équipe du Trait d'Union se compose encore de 5 personnes.

Nous avons vu notre contrat se prolonger jusqu'à la fin septembre 86 (Ouf...) pour ensuite être de nouveau prolongé de 9 mois, soit jusqu'à la fin juin 87.

Depuis avril 86, nous avons reçu lors de nos séances d'information, 127 femmes dont 86 ont été rencontrées en entrevues individuelles. Nous avons donné 3 sessions de formation regroupant 33 nouvelles participantes dont la moyenne d'âge était de 40 ans.

Comme vous pourrez le constater à la lecture des tableaux I et II, 12 participantes, soit 30,10%, étaient bénéficiaires de l'aide sociale, 15 (38,46%) étaient en chômage sans prestation d'aide sociale ou d'assurance chômage. En ce qui concerne leur degré de scolarité, 61,53% se situe au niveau primaire-secondaire.

Tableau I
Situation de la personne

a) En emploi	0
b) Prestataire de l'assurance chômage	12
c) Bénéficiaire de l'aide sociale	12
d) En chômage sans prestation d'aide sociale ou d'assurance chômage	15
e) Autres	0

Tableau II
Niveau de scolarité

a) Primaire et secondaire	26
b) Secondaire professionnel	1
c) Collégial professionnel	3
d) Collégial général	3
e) Universitaire	6

La majorité des participantes était absente du marché du travail depuis plus d'un an et comme l'indique le Tableau III, 13 (33,33%) des femmes ont une absence de plus de 5 ans.

Tableau III
Période d'absence du marché du travail

a) En emploi au moment de l'inscription	0
b) Moins de 12 mois	14
Si 1 à 5 ans	12
5 ans et plus	13

Une bonne proportion de notre clientèle (41,02%) est cheffe de famille monoparentale. Ce pourcentage illustre seulement celles qui ont déjà la charge familiale. Il faut se rappeler qu'un certain pourcentage de notre clientèle (celui-ci étant difficilement mesurable) peut se retrouver à moyen terme cheffe de famille. Les démarches faites au Trait d'Union évitent à un bon nombre de femmes, qui envisagent la séparation, de se voir devenir bénéficiaires de l'aide sociale puisqu'elles s'inscrivent déjà dans une démarche d'autonomie financière.

Placements entre juillet 1985 et juin 1986

Nous avons comptabilisé sur une base annuelle les taux de placements et le retour aux études des 9 groupes ayant fait la session de formation entre juillet 85 et juin 86. Comme vous pourrez le constater par la lecture du tableau V, sur 109 participantes, 71 (65%) se sont trouvées un emploi et 6 (5%) sont retournées aux études.

Tableau V
Statistique de placement
Juillet 85 à juillet 1986

	En emploi	retour aux études	sans emploi	Total
Groupe 25	5	2	2	9
Groupe 26	8	1	4	13
Groupe 27	9	0	4	13
Groupe 28	11	0	3	14
Groupe 29	13	0	1	14
Groupe 30	8	2	5	15
*Groupe 31	7	1	2	10
Groupe 32	7	0	5	12
*Groupe 33	3	0	6	9

*La recherche active du groupe 33 s'est faite en deux temps: 1 semaine en juin et 3 semaines en août 86.

Il y a un écart de 1 à cause d'un abandon à la recherche active du groupe 31.

Stages en milieu de travail (Séjours d'immersion)

Les séjours d'immersion s'adressent aux femmes de plus de 30 ans bénéficiaires de l'aide sociale et/ou qui ont plus de 3 ans d'absence du marché du travail. Le séjour doit se terminer par un emploi permanent d'au moins 20 heures/semaine. Des séjours peuvent être accordés pour vérifier certaines aptitudes et/ou qualifications ou tout simplement pour redonner confiance à une cliente qui a 20 ou 30 ans d'absence du marché du travail. Les séjours ne débouchent pas nécessairement en emploi à court terme.

Tableau VIII
Stage en milieu de travail
Avril 86 - Septembre 86

Commis de bureau	4 sem.	Retour aux étud.
Réceptionniste	4 sem.	Toujours en empl.
Caissière	4 sem.	" "
Préposée aux pers. âgées	4 sem.	" "
Commis-vendeuse	4 sem.	" "
Caissière	4 sem.	" "
Vendeuse	4 sem.	" "

L'équipe du Trait d'Union